

DE L'ABONNEMENT.

La Haye.	Provinces.
26 fl.	30 fl.
14 »	16 »
7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
Lignes 5 lignes fl. 1.50 timbre
et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, L'age Nieuwstraat,
derrière le Prinsegracht, No. 151
BUREAU POUR L'ABONNEMENT
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, Libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE, 3 Août.

Roi, accompagné du Prince d'Orange, est arrivé hier au 9 heures en cette résidence, venant de Soestdyk.

Un grand dîner a été célébré en cette résidence, de la manière accoutumée, l'anniversaire de S. A. R. le Prince Alexandre des Pays-Bas.

Le capitaine de Schweinfurt, 26 juillet :

Le 6 heures du soir le bateau néerlandais *Amsterdam* en est arrivé ici ; à son approche, des boîtes ont été tirées en son honneur ; avant qu'il entrât dans l'écluse, les principaux fonctionnaires et les membres de la chambre de commerce se rendirent à son bord ; le directeur en chef de la douane prononça quelques paroles de félicitation à l'équipage et proposa au capitaine du Roi un vivat qui fut répété par la foule immense qui se trouvait sur le port et dans les bateaux ; à sa sortie de l'écluse, le directeur de la chambre de commerce tint une allocution dans laquelle il exprima la vive reconnaissance du pays pour cette grande création du canal Louis. Le bateau arrivera dans dix ou douze jours à Pesh, lieu de sa destination.

Le steamer *Britannia* est arrivé avec des nouvelles de New-York du 15, et de Washington du 14 juillet. Le bill du tarif n'était encore voté par le sénat. M. Webster avait prononcé, le 14, de longs discours contre le bill, et l'on prétend que plusieurs nations de puissances étrangères auraient protesté contre la disposition du nouveau tarif, en ce qui concerne des droits sur les *ad valorem*, ce qui serait une violation des traités existants. L'armée américaine dans le Sud n'a pas fait de mouvement. On pense qu'elle est prête à passer le Rio del Norte. L'armée mexicaine s'assemble près de Monterey. Nous compléterons demain les détails des nouvelles apportées par le *Britannia*.

La chambre des représentants belges est convoquée pour le 10 courant.

Les nouvelles de Lisbonne par la voie de Madrid. Le nouveau ministère portugais n'est pas encore complètement connu ; mais on croit que l'une de ses bases principales sera l'expulsion de l'armée de tous les officiers carlistes, qui seraient remplacés par ceux qui sont arrivés dernièrement d'Espagne et par d'autres révolutionnaires. On craint que ce ministère ne signale son avènement par des mesures terribles contre ses ennemis et par des excès révolutionnaires de toute espèce ; mais on espère que l'exagération même de ses principes sera cause de sa prompte chute.

Les nouvelles des provinces portugaises sont aussi très-alarmanantes ; on n'y parle que de crimes et désordres de toute espèce. A Zameyo et à Villaréal, on s'attend d'un moment à l'aurore d'une insurrection Migueliste. A Coimbra, les vainqueurs se

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 4 AOÛT 1846.

LÉS ÉLECTIONS A ROME. 1)

Rome les élections avaient quelque chose de plus grand que dans nos modernes, parce qu'il ne s'agissait pas de nommer un simple mandataire chargé de faire les lois et de contrôler le pouvoir exécutif ; c'était le peuple lui-même que le peuple nommait ; c'étaient des hommes qui dans leurs mains tous les pouvoirs.

Après demain les Comices consulaires, et Rome présente le coup d'oeil le plus pittoresque et le plus animé ; ses rues sont pleines des citoyens de toutes les parties de l'Italie, pour exercer leur droit de suffrage. On ne voit de tous côtés que des clients en émoi, que des agents de fortune, que des patrons affairés ; la ville est dans une agitation extrême. Les femmes elles-mêmes, oubliant leur modestie naturelle, se précipitent pour leurs parents, pour leurs amis, se font ambitieuses en leur

petiteurs se présentent : L. Lucullus, M. Bibulus, et mon jeune ami César. Ce n'est point trop, quand on pense que dans certains comices on en a vu jusqu'à sept ! Voilà la seconde fois que César se porte candidat pour cette haute magistrature, qu'il a déjà manquée. Il arrive au temple de Saturne, et afin de pouvoir se faire inscrire à temps, il se précipite au triomphe que le sénat lui avait accordé. Il n'aurait pu, sans le concours de son frère, se faire inscrire à temps. En effet, le travail que de solliciter le consulat dans une ville comme Rome, dans une cité formée du concours des nations, où l'on rencontre tant d'embûches, tant de trappes, tant de vices de tout genre ! où il faut supporter l'envie, la hauteur, la malveillance, l'orgueil, la haine et l'injustice de tant d'hommes dont la corruption est si profonde et si variée, pour échapper à l'anger d'offenses, aux bruits médisants, aux embûches ! pour que le candidat ne se plie à une diversité si étrange et de mœurs, et de discours, et de manières. Un candidat doit paraître doux, affable, empressé à rendre service à tout venant, tenir sa maison ouverte nuit et jour ; il faut qu'il emploie tous ses efforts pour se faire aimer de sa tribu, de ses voisins, de ses amis, de ses affranchis, et même de ses esclaves, car la réputation d'un candidat à Rome émane presque entièrement des propos domestiques. En fait, il faut qu'il se fasse entourer de soi le plus de monde possible, de toutes les conditions, pour rendre sa candidature pompeuse, splendide, populaire, pleine de grandeur et de dignité.

Le jour, la petite maison que César habite dans la voie publique est remplie de clients. Avant le jour aussi César était levé ; car dans ces circonstances importantes un patron doit lutter de diligence avec

sont divisés en cinq partis, dont chacun a des exigences et des vues différentes.

Les opérations électorales sont commencées, en France, depuis avant-hier. Le premier jour est consacré, comme on sait, à la formation des bureaux. Aujourd'hui seulement, a lieu l'élection des députés dans tous les collèges de France. C'est demain que nous connaissons les premiers résultats.

Au commencement de la séance de la chambre des communes du 31 juillet, après quelques discussions sur des bills d'intérêt local et la présentation de quelques pétitions, M. Mackinnau a annoncé une motion tendant à égaliser les droits sur les spiritueux coloniaux et indigènes, et il a prié le chancelier de l'Échiquier de lui indiquer l'époque qu'il jugeait le plus convenable pour la présentation de cette proposition. Le chancelier a répondu que le moment le plus favorable serait celui où le gouvernement présentera un bill concernant le taux du droit d'importation sur le rhum.

A la chambre des lords, lord Brougham avait retiré sa motion contre l'adoption de toute mesure qui aurait pour effet d'encourager directement ou indirectement la traite des noirs. Le noble lord a dit qu'il se réservait d'exposer ses principes sur ce point, lorsque le projet dont est saisie la chambre des communes viendra dans la chambre haute.

La convention passée entre les cours de Danemarck et de Prusse au sujet du renouvellement du traité de commerce du 17 juin 1818, vient d'être publiée ; l'article 4 concernant le péage du Sund est conçu en ces termes :

On est convenu que le tarif du péage du Sund et des droits perçus sur les rivières navigables, lequel a été publié le 1^{er} janvier 1842 par le gouvernement danois, sera, ainsi que les règlements et les dispositions qu'il contient, appliqué aux navires prussiens et à leurs chargements, de telle sorte que ledit tarif réglera à tous égards la perception du péage du Sund et des rivières navigables pour le commerce et la navigation des sujets prussiens. Comme ces derniers doivent être sous tous les rapports traités sur le pied des nations les plus favorisées, il a été convenu en même temps que toute réduction de ce tarif, ainsi qu'une concession quelconque relativement à la perception du péage du Sund et des rivières navigables, qui a été accordée à une autre nation ou qui le sera dorénavant, devra profiter de droit et *ipso facto* aux sujets prussiens.

Les journaux de St.-Petersbourg publient des nouvelles du Caucase en date du 7 juillet. Il y est question d'une nouvelle défaite infligée par une colonne russe au naïb Haïtemir, l'un des principaux lieutenants de Schamil-Bey. Cette défaite a eu, dit-on, pour effet de disperser les Circassiens et de rendre infructueux les efforts tentés par leur chef pour les réunir et les mener de nouveau à l'ennemi. Il va sans dire que ces rapports doivent être accueillis avec une grande défiance.

Suivant une lettre de Rome publiée par la *Gazette Universelle* d'Augsbourg, des rixes auraient éclaté dans quelques localités des états romains entre les adversaires de Lamarmora et les partisans de cette mesure. La même lettre dit qu'à Rome elle

ceux qui pourraient venir réclamer ses services. Les portes n'étaient pas encore ouvertes à la foule, mais l'illustre patron avait déjà reçu du monde, et lorsque j'entraï chez lui, j'en vis sortir ensemble Pompée et Crassus ; je les savais brouillés, et leur réunion me causa quelque surprise. — « Je viens de les réconcilier, me dit César ; maintenant, ajouta-t-il, Bibulus ne me paraît plus guère redoutable. »

Tout en causant, il quitta un riche laticlave à franges qui lui couvrait le bras jusqu'à la main, fit signe à un esclave cubulaire de le déshabiller, et revêtit pour tout vêtement une toge dont la blancheur naturelle avait été rendue plus éclatante encore par une préparation crétaée. Je m'étonnais de ce qu'il ne mettait pas au moins une tunique sous cette toge : « Et mes blessures, répliqua-t-il avec vivacité, comment les verrait-on ? » Puis dé-couvrant son corps grêle et blanc, soigneusement épilé : « Ces cicatrices reçues pour la patrie, ajouta-t-il, me vaudront assurément plus d'un suffrage. »

César fit draper sa toge avec élégance, arrangea ses cheveux de manière à cacher la calvitie qui commençait à l'affliger, bien qu'il n'ait guère que trente-neuf ans, et passant dans l'Atrium, où les clients avaient été admis, il s'avança au milieu d'eux d'un air riant et ouvert. Jamais son visage un peu plein, jamais ses yeux noirs et vifs n'avaient si bien exprimé la satisfaction. Il s'arrêta d'abord devant ses indécis, désignés sous le nom de *Salutateurs*, qui vont promener leur hommage banal de maison en maison, pour tâcher de lire sur la figure des candidats leurs espérances et leurs ressources, et s'attacher ensuite à celui qui leur paraît réunir le plus de chances de succès. Il déploya ce talent tout particulier qu'il possède pour le langage de la conversation, affecta de paraître très-flatté de leur visite, et parla à tous individuellement pour leur faire voir qu'il remarquait leur présence.

Aux clients de tous les jours, il n'hésitait pas à dire qu'ils lui rendaient un éminent service, dont il serait perpétuellement reconnaissant. Les visiteurs désintéressés qui, par choix, lui sont affectionnés, se l'efforçaient de les confiner dans leurs bonnes dispositions par des discours appropriés avec un tact infini aux motifs probables de leur préférence pour lui, par l'assurance d'une préférence égale de sa part, et l'espoir que cette amitié deviendrait durable, ira jusqu'à l'intimité.

« Voilà le moment de vous acquitter, disait-il à ces petits clients qui ont sans cesse besoin de leur patron, vous ne pouvez ni plaider pour moi devant les tribunaux, ni me recevoir à votre table ; saisissez donc l'unique occasion que présentent les comices, de me prouver votre gratitude. Vous m'avez toujours trouvé prêt quand il s'est agi de défendre gratuitement votre honneur, vos biens ou votre vie ; qu'à mon tour enfin j'aie le plaisir de me voir votre obligé. — Ah ! avant qu'il en soit adressant à quelques vieillards, vous m'avez oublié aux dernières Nundines ! — César, répondirent-ils avec un peu de confusion, notre âge, la maladie... — Vous avez des amis, des parents, une famille, il fallait les envoyer à votre place. Je compte désormais ne plus m'apercevoir de votre absence que par cette marque de zèle et de gratitude. »

César prolongea la réception jusqu'à la troisième heure, et descendit ensuite au Forum pour y saluer le peuple à son tour. Il s'y était fait pré-

compte bon nombre d'opposants, mais la joie publique qu'éclate depuis le 17 fait taire toutes les voix hostiles à cet acte populaire.

Le nouveau secrétaire d'état a fait publier l'avis suivant :

« Sa Sainteté notre maître a été vivement touché des marques d'amour filial que les habitants lui ont témoigné si ingénument ces jours derniers. Il se sent obligé de les en remercier de tout son cœur ; mais toute belle action augmente de prix par la modération. Le pape désire en conséquence que son bon peuple romain, en mettant fin aux témoignages de sa joie sincère, lui donne une nouvelle preuve de son obéissance. Il sait qu'à cet égard son désir équivaudra à un ordre. »

On dit que plusieurs postes importants de l'administration, qui jusqu'ici avaient été occupés par des ecclésiastiques, seront conférés à des laïcs.

Voici la formule de l'acte qui doit, dit-on, être signé par les amnisties des Etats-romains :

Je, soussigné, reconnaissant avoir reçu une grâce singulière dans le pardon généreux et spontané que m'a accordé l'indulgence du souverain pontife Pie IX, mon légitime souverain, pour la part que j'ai prise, en quelque manière que ce soit, aux tentatives qui ont troublé l'ordre public et attaqué l'autorité légitimement constituée dans ses domaines temporels, promets, sous ma parole d'honneur, de n'abuser en aucun façon ni en aucun temps de cet acte de sa souveraine clémence, et m'engage en outre à remplir fidèlement tous les devoirs d'un fidèle sujet.

Le 31 juin une députation représentant les sous-officiers et les artilleurs de la garde-communale de La Haye, s'est rendue au domicile de M. Borst, leur ancien capitaine-commandant, et au nom de la compagnie lui a fait hommage d'un fort beau vase en argent ciselé, comme une marque de leur estime et de leur attachement. A l'offre de ce vase était jointe la liste des noms des sous-officiers et artilleurs de la compagnie qui avait pris part à cette sincère manifestation de leur estime.

M. Borst a accueilli cette députation avec un vif sentiment de reconnaissance et de la manière la plus affable. Il a offert à ses anciens camarades un déjeuner d'adieu où a régné la plus franche cordialité. Divers toasts y ont été portés, au Roi, à la Patrie, à la régénérée de la ville, au commandant de la garde communale, à l'union et au maintien de la compagnie d'artillerie, ainsi qu'à la santé du roi des Français dont le vie, par un nouveau bienfait de la Providence, vient d'être préservée de l'attentat d'un régicide.

Parmi les divers toasts on a accueilli avec une chaleureuse sympathie ceux proposés par le commandant actuel de la compagnie M. Welsink et par le sergent-major Remmers, qui en cette occasion ont exprimé la sincérité de leurs regrets de la retraite de leur ancien commandant.

Le nouvel attentat contre la personne du roi des Français.

(Correspondance particulière du Journal de La Haye.)

Paris, 30 juillet.
Je n'ai aucun détail nouveau à vous communiquer au sujet de l'attentat d'Orléans, contre la personne du Roi. Je présume qu'il sera difficile de faire considérer ce crime comme étranger à la politique. L'assassin a voulu que

céder par ses partisans les plus dévoués, à la tête desquels on distinguait Oppius, qui avait déjà publié plusieurs écrits en faveur de la candidature de César ; Gabinius, le plus grand flatteur de Pompée ; Cornélius Balbus, C. Trebatius, L. Cotta, tous chargés de faire la cour à leurs tribuns respectifs, et d'y solliciter les tribunaux. Aussitôt qu'il parut au bout de la voie sacrée, ils se portèrent à sa rencontre jusqu'à l'arc de Fabius avec une petite troupe secrètement soudoyée, dont l'exemple entraîna une grande partie du peuple.

César commença sa brigue en s'approchant de divers groupes stationnés autour du Tribunal du Préteur. De là, il continua par le Portail de Libon, la Græcostase et le Comitium. Plusieurs nomenclateurs le suivaient chargés de découvrir dans la foule les citoyens les plus habiles. Postés à sa gauche, ils le poussaient légèrement des qu'ils en approuvaient un, et lui soufflaient tout bas son nom à l'oreille, en ajoutant quelques mots de renseignements : « Il peut beaucoup dans telle tribu ; il donne les faisceaux et ravit la chaise curule à qui il veut. » Aussitôt l'illustre candidat allongait le bras au milieu des embarras, saluait d'un air de connaissance l'homme qui lui était désigné, lui donnait le nom de *frère de père*, suivant son âge, prodiguant à tous ces aimables adoptions de *frères*.

Il n'avait pas toujours besoin du secours des nomenclateurs ; s'étant fait depuis longtemps des amis dans les corporations d'artisans, dans les villages, dans les hameaux, dans les municipes, dans les colonies, dans les préfetures, il connaissait par lui-même un très-grand nombre de citoyens. Dès qu'il les avait salués nominativement, ces braves, surtout les municipaux et les campagnards, flattés de cette simple démonstration, et regardant comme un ami celui qui connaissait si bien leur nom, couraient solliciter pour lui auprès de leurs compatriotes, et s'établissaient, pour ainsi dire, candidats en sa faveur.

Voilà le pouvoir de la *Nomenclation* ! Rien n'est plus propre à rendre populaire ; sans elle le mérite le plus éminent ne peut compter sur aucun succès. Cette petite science est un si puissant auxiliaire, que parmi ceux qui courent la carrière des honneurs, il y en a qui se sont exercés à saluer par leurs noms et prénoms tous les citoyens de Rome ! De même qu'un artisan connaît le nom de tous ses outils, de même ici l'homme d'état considérant les autres hommes comme les instruments des fonctions publiques qu'il ambitionne, s'efforce de connaître ses concitoyens, ou du moins de paraître les connaître.

César, animé comme sur un champ de bataille, volait dans toutes les parties du Forum ; on le voyait, pour ainsi dire, tout à la fois, à la Colonne-Horatia et aux Cinq-Favernes ; au Comitium et aux Arces de Janus ; devant le temple de Castor et au lac Cæcilius. Partout il distribuait des poignées de main, sans dédaigner personne, pas même les affranchis, s'ils étaient adroits et influents. Rencountant-il quelqu'un de ces faux amis qui se trahissent eux-mêmes, en cherchant à se justifier : « A quoi bon, lui disait-il ? suis-je donc si soupçonneux ? Je n'ai jamais douté de votre amitié et sincère affection pour moi. Laissez parler la calomnie, et ne vous en inquiétez pas. » S'il en rencontrait qu'il avait offensés en plaidant contre eux, il les abordait le premier, s'excusait de bonne foi sur la nécessité qui l'avait contraint d'en agir ainsi, et leur promettait que, s'ils vout-

SCISSON PARI LES REPEALERS IRLANDAIS.

La discussion qui avait eu lieu lundi au sein de l'association du rappel continué dans la séance du lendemain. M. Meagher, éditeur du journal Nation, M. Smith O'Brien et un autre orateur du parti de la jeune-Irlande ont de nouveau défendu énergiquement le principe de la force physique comme seul moyen de combattre l'oppression dans certaines circonstances. Après le discours de M. Meagher, M. J. O'Connell, qui remplace son père dans la direction des débats de l'association, a déclaré qu'en présence des doctrines émises par cet orateur, son devoir l'obligeait de prendre une mesure énergique. Le langage de M. Meagher, a-t-il dit, ne peut être écouté dans cette assemblée. L'association doit cesser d'agir et Meagher doit cesser d'en faire partie. Il faut adopter l'une ou l'autre alternative. (Cris bruyants en sens divers : Oui ! non ! Applaudissements et dénégations.) Si l'association le veut, il faut que cela soit. Toujours est-il que M. Meagher et moi ne pouvons faire partie ensemble de l'association. (Nouveaux cris plus bruyants encore, la confusion est à son comble.) M. Smith O'Brien se leva alors et approuva les paroles de M. Meagher. Je suis, dit-il en terminant, d'avoir cette occasion de témoigner ma désapprobation des actes dont l'issue est la perte d'un membre aussi honorable que M. Meagher. M. John O'Connell se leva de nouveau, et dit que si l'association n'approuve pas la résolution qu'il a proposée, elle peut très-bien adopter d'autres et se choisir un autre chef. (Ces mots sont accueillis par de bruyants applaudissements et par les cris : O'Connell pour toujours ! M. O'Connell ! qui se prolongent pendant quelques instants.) En même temps M. Smith O'Brien et les autres membres du parti de la jeune-Irlande quittent leurs places et sortent de la salle en annonçant qu'ils cessent de faire partie de l'association du rappel.

Le prince Louis Bonaparte (le comte de Saint-Léon), ex-roi de Hollande, est mort le 25 juillet à Livourne. Frappé subitement, dans la nuit du 24, d'un coup d'apoplexie, il est tombé dans un assoupissement thargique, et s'est éteint sans crise, sans convulsion. Il était âgé de cinquante-huit ans. Le prince, depuis plusieurs années, atteint de paralysie, menait une vie très-rétirée; il se tenait complètement en dehors de toute espèce d'intrigues politiques, et supportait avec une rare dignité les vicissitudes de la fortune.

Le prince n'avait auprès de lui, au moment de sa mort, qu'un jeune homme qu'il avait élevé et qui ne le quittait jamais. Un courrier a été dépêché à Florence au prince de Montfort, son frère.

On ignore quelles sont ses dispositions testamentaires. On sait que sa fortune était peu considérable; on ne l'évalue guère qu'à 50 ou 60,000 fr. de rentes.

Des frères de Napoléon, il ne reste plus aujourd'hui que le prince de Montfort, ex-roi de Westphalie, âgé de soixante-deux ans.

A Francfort, on a ressenti le 29 au soir, entre 9 heures et demie et onze heures trois quarts trois secousses de tremblement de terre; le mouvement était ondulatoire. C'est surtout dans les étages supérieurs des maisons qu'on a ressenti ce tremblement, qui a fait vaciller les meubles et a renversé les ustensiles de cuisine. Des enfants qui étaient couchés ont été réveillés sursaut dans leur lit. Ces secousses ont été aussi ressenties dans les villages environnants. Elles avaient lieu dans la direction de l'Est à l'Ouest.

On nous annonce plusieurs prochaines ascensions au Mont Blanc. Il y avait bien des années que le temps n'avait été aussi favorable à cette fatigante et dangereuse course, qui n'a jusqu'à présent réussi que vingt-huit fois, en comptant la première et mémorable ascension du 8 août 1786. Trente-huit voyageurs seulement, les guides non compris, sont parvenus, dans cet espace de soixante ans, au sommet de cette montagne, la plus élevée de la chaîne des Alpes et des autres chaînes européennes. Un assez grand nombre de tentatives ont été faites sans succès, pendant les jours et au prix d'une dépense assez considérable. Dans la liste de ceux qui ont eu le bonheur de réussir, on compte 15 Anglais et 2 Anglo-Américains, 7 Français (y compris une dame, Mlle Henriette d'Angeville), 2 Allemands, 2 Polonais, 1 Courlandais, 1 Suédois, 5 Savoisiens, 1 Suisse, enfin, le savant géologue genevois; 1 Napolitain, Horace-Bénédict de Saussure, celui dont l'ascension a eu le plus de célébrité, et a offert le plus d'intérêt sous le rapport de la science. Ce chiffre des ascensions heureuses n'est pas assez considérable pour encourager de nouveaux coup de voyageurs à s'aventurer dans cette région à peu près

positif, Jules annonça qu'il voulait être généreux, leur ordonna de se mettre en campagne, et de venir lui faire un rapport le plus tôt possible.

Aux interprètes succédèrent les Diviseurs, gens chargés dans chaque tribu de partager le peuple, suivant la division indiquée par le général. Comices, et qui profitent de leurs fonctions pour se faire les agents de candidats les plus généreux, et les distributeurs de leurs largesses. On avait invité ceux de toutes les tribus. César leur dit qu'il leur fallait faire passer Lucceius avec lui. Plusieurs répondirent qu'ils désiraient connaître d'abord le rapport des interprètes; d'autres, qu'ils ne croyaient pas la chose possible, parce que Caton et une partie du Sénat soutenaient: «Bibulus: Pitoyables raisons, répartit César d'une voix terrible. Les obstacles de vent stimuler le courage, des lèches seuls désespèrent de la victoire: avez de tenter le combat.» Ces paroles piquèrent le diviseur de la tribu Romilia, l'un des plus habiles et des plus intrépides. «César, dit-il, j'apporte cinq millions, à répartir entre vous tous, répondit César. — A ne point mentir, reprit le diviseur en regardant ses camarades, cela me plaît fort, c'est miel. — César, s'écrièrent presque tous ces derniers, vous pouvez compter sur nous; nous ferons tant des pieds et des mains, qu'il faudra bien que vous l'emportiez.»

On a vu, m'a-t-on assuré, des élections coûter jusqu'à vingt et deux millions de sesterces.

L'argent promis par les diviseurs se débatta entre les mains d'agents appelés Sequestres. Ces séquestres furent également introduits et reconnus parmi eux plusieurs chevaliers romains. César leur fit un engagement qu'il venait de prendre et les prévint que dans quelques heures l'argent serait chez eux.

En quittant Jules, je me rendis chez Bibulus. Là, une autre scène se joua. Bibulus me fit à propos de la basilique. La basilique était pleine de sénateurs, de chevaliers, de gens dans la première distinction. On y voyait l'inflexible Caton, Publius Mucius, Cicéron, Pison, Pontius Aquila, Epidius Marcellus, Cassius, Flavius, le vieux Ciceron, l'illustre Varron, Sulpicius, qui avait déjà fait manquer à César le consulat, le voluptueux Laelius, et quantité d'autres encore. Ils étaient réunis en conciliabule, et une vive fermentation s'élevait dans l'assemblée. Le succès immense obtenu par César au forum et dans la basilique d'Amelia, faisait le sujet des entretiens. On savait déjà que César avait fait passer Lucceius; Pontius Aquila dit que non-seulement le traité était fait, mais que l'exécution en était commencée; que le diviseur de la tribu venait de l'instruire à l'instant même que César faisait prendre chez Lucceius plusieurs paniers d'argent, et qu'on pourrait les transporter chez les séquestres, dont il connaissait tous les noms. Varron ajouta que dans cette situation formidable existait entre César, Pompée et Crassus, et la tranquillité de la République.

Cette dernière nouvelle jeta la consternation dans l'assemblée. Un homme de bien plutôt que de courage, laissa voir le premier du général. Il se précipita vers le sénat, et se précipita vers le sénat, et s'adressant à tous, il dit: «C'est une circonstance si grave, dit-il, et vous avez raison de vous montrer si alarmés. Nous voilà menacés de voir se réaliser la prédiction de Sylla.»

leur attitude il fut facile de reconnaître, qu'ils sortaient d'un dîner où ils avaient un peu oublié les règles de la sobriété, leur conversation, disons-nous, devint bientôt ardente, agressive, et finit par dégénérer en propos insultants contre le roi et sa famille. Des citoyens qui étaient dans le groupe au centre duquel se trouvaient les trois jeunes gens, s'éloignèrent pour éviter une discussion, une collision peut-être que ceux-ci semblaient chercher. Ce ne fut que plus tard, lorsque l'explosion des deux coups de pistolet tirés sur le roi communiqua à la foule un sentiment de quelque sorte électrique d'indignation, que ceux qui avaient entendu les propos des trois jeunes gens furent frappés de leur importance. On retourna à la place qu'ils occupaient avant l'attentat, et là on les retrouva, ignorant, à ce qu'ils déclaraient plus tard, ce qui venait de se passer, et continuant à se répandre en injures contre le roi et sa dynastie. Ces trois jeunes gens furent alors arrêtés. L'un est âgé de 19 ans, commis marchand; le second est clerc d'avoué, âgé de 19 ans; le troisième est également clerc d'avoué, âgé de 20 ans.

Le commissaire de police du quartier des Tuileries, au bureau duquel ils furent conduits, les ayant interrogés, ils ne nièrent aucun des propos qui leur étaient attribués, mais ils cherchèrent à s'excuser sur l'état d'excitation anormale où ils s'étaient trouvés à la suite d'un dîner fait au restaurant, dîner dans lequel ils avaient fêté, aux dépens de leur raison, l'anniversaire de la révolution de juillet. Ils affirmèrent d'ailleurs, n'avoir contre la personne du roi, ni contre sa famille, aucune intention malveillante; et comme on leur demandait s'ils n'auraient pas été mis en avant, poussés par quelque parti politique, un d'eux, afin de prouver qu'aucun intérêt ne les dirigeait, produisit une reconnaissance du Mont-de-Piété, constatant l'engagement de sa redingote pour une petite somme dont le montant avait fait face aux frais du repas d'où ils sortaient quand ils étaient venus si malencontreusement au concert des Tuileries. Quoi qu'il en soit, ces trois jeunes gens ont été envoyés au dépôt de la préfecture, et mis à la disposition de M. le juge d'instruction Saint-Didier, adjoint cette fois, comme il l'avait été précédemment dans l'affaire Lecomte, à la commission que nommera la cour des pairs. Un quatrième individu, inculpé comme les précédents de cris séditieux et de menaces, âgé de dix-neuf ans, architecte, a été également arrêté.

Joseph Henry avait eu soin, avant de commettre son crime, de placer dans le fond de son chapeau une carte portant son nom et son adresse, afin que s'il eût été tué par la foule, on pût constater son identité. — Cette prévision est assez singulière, mais ce qui est plus grave, c'est que l'assassin, immédiatement après son arrestation, aurait dit à l'agent qui l'avait saisi par sa cravate: «Ne m'étranglez pas, autrement je ne pourrai rien vous dire.» On s'accordait à dire à la Bourse que Henry avait 12 à 15,000 fr. à payer pour la fin du mois.

Nous reproduisons, d'après le Journal de Bruxelles, en lui en laissant la responsabilité, le fait suivant :

On nous rapporte, à propos de cet affreux attentat, un fait singulier dont nous pouvons garantir l'authenticité. Depuis plusieurs jours notre police a été informée qu'il se tramait contre les jours du roi des Français un crime qui devait éclater le 28 de ce mois.

On nous assure que M. le préfet de police en a été prévenu par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Bruxelles. Comme le roi Louis-Philippe n'a pas paru en public le 28, il est probable que les calculs des assassins ont été déjoués, et que le contretemps qui leur a fait reculer leur entreprise criminelle, n'a pas peu contribué à la faire échouer.

Le Bulletin des Lois français contient une ordonnance du roi, datée du 29 juillet, qui convoque la cour des pairs pour procéder au jugement de l'attentat commis le même jour; M. Hébert, procureur-général près la cour royale de Paris, remplira les fonctions de procureur-général près la cour des pairs. Il sera assisté de M. Bresson, avocat-général près la cour royale de Paris.

M. le chancelier Pasquier, mandé à Paris, y est arrivé le 30 au matin, vers huit heures, et dans la matinée il s'est rendu à la prison de la conciergerie, où il a procédé à un premier interrogatoire de Joseph Henry.

Une dépêche télégraphique a mandé le grand-référendaire de la chambre des pairs.

Joseph Henry avait déclaré hier dans son interrogatoire qu'on trouverait à son domicile, rue de Limoges, des papiers contenant le récit de sa vie écrit par lui. Il paraît en effet qu'on a trouvé chez lui un cahier d'environ 120 pages, assez insignifiant, et en outre une note écrite avant-hier même, et sur le sens de laquelle il a refusé de donner des explications.

faient devenir ses amis, il ne les servirait pas avec moins de chaleur et de dévouement. A ceux qui le haïssaient sans cause, il témoignait le plus grand désir de les obliger, et les priaient d'en faire naître l'occasion. Il usait des mêmes moyens avec les amis de ses compétiteurs, et ne leur montrait pas un esprit moins bienveillant.

En un mot, il s'efforçait d'étaler la plus grande affabilité, prodiguait l'offre de son amitié, sollicitait avec instance, avec énergie, mettait dans ses discours, tant de pureté et par l'élegance, tant d'adresse, tant de force, tant de feu, qu'on aurait pu dire qu'il parlait avec le même courage qu'il combattait. Il semblait agir naturellement dans ce qui était le plus éloigné de son naturel; plait ses traits, sa physionomie, ses paroles aux idées, aux goûts, aux affections de ceux qu'il abordait, même des derniers du peuple, même des gens les plus vils. Je l'ai vu baisser les mains de beaucoup de plébiens, qu'il croyait mal disposés en sa faveur, et flatter des esclaves auxquels il supposait quelque influence sur leurs maîtres.

Je croyez pas qu'une telle conduite soit particulière à César, elle est générale, indispensable pour tous les candidats, qui veulent réussir, car la moindre marque d'orgueil ou de fierté, la plaisanterie la plus légère ou la plus innocente peut faire manquer une élection, et détruire, en un instant, le fruit de plusieurs années de travaux. En voici un exemple assez récent: lors des derniers Comices consulaires, un des compétiteurs de Métellus, abordant un citoyen campagnard, remarqua, en lui prenant la main, que ce peu manquant de cette souplesse molleuse, qui se perd dans l'exercice des travaux agricoles. «Est-ce que vous marchez sur les mains?» lui dit-il en riant. Le mot aussitôt recueilli par ceux qui les entouraient, circula parmi le peuple; les tribus de la campagne croient qu'on veut insulter à leur pauvreté; elles s'irritent, et le candidat, mauvais plaisant, se voit unanimement repoussé.

Pour vous faire connaître ce que les honnêtes gens, des hommes graves, sages, vertueux, pensent de la duplicité, de la dégradation de caractère, affichées avec si peu de pudeur à l'époque des Comices, je vous rapporterai la fin d'un entretien que j'eus hier sur ce sujet avec Quintus Cicéron, le frère de mon ancien condisciple.

«Comment, lui dis-je, un honnête homme, un homme qui se respecte, peut-il ainsi prodiguer au premier venu l'offre de son amitié? — Si la candidature, me répondit-il, n'est qu'une simple désagrément, elle présente du moins l'avantage de pouvoir, sans honte, s'unir d'amitié avec qui l'on veut, ce que l'on ne saurait faire dans le reste de la vie.

«Ce serait plus qu'une inconvenance dans tout autre temps; mais au moment des Comices, si vous ne prodiguez pas votre amitié à beaucoup de monde, et très-vivement, personne ne vous croira candidat. Ce nom d'ami souffre alors une acception plus étendue que dans le reste de la vie: quiconque nous témoigne de la bonne volonté, de la considération, quiconque se montre respectueux dans notre maison, doit être compté au nombre de nos amis. Il faut accueillir toute demande de service, descendre jusqu'à cette complaisance flatteuse, qui, vicieuse et déshonorante dans le reste de la vie, devient indispensable à un candidat. Quel que soit l'ascendant de caractère, de fortune, pendant cette lutte de quelques mois, l'empire sur le caractère même, l'ambition nous force à la fausseté. Nous avons une pen-

l'idée lui en était venue depuis longtemps. Il fait, comme garde-national, partie d'une légion en majorité fort mal disposée. Il n'y a pas longtemps qu'une compagnie de cette légion étant de garde au palais des Tuileries, les officiers de service furent, selon l'usage, invités à s'asseoir à la table du Roi. Deux d'entr'eux répondirent à cette invitation par un grossier refus. Pressés de le motiver, ils déclarèrent qu'en leur qualité d'hommes libres, ils rougiraient de dîner avec un tyran. On se contenta de les servir à part, sans tenir compte de ce propos pour lequel des militaires sérieux auraient passé immédiatement devant un conseil de guerre.

Les journaux vous apprendront qu'au moment de la perpétration du crime on a arrêté, non-seulement dans le jardin des Tuileries et tout à côté de l'assassin, mais encore près de l'Hôtel-de-Ville, des jeunes gens d'une mise presque élégante, proférant d'atroces injures contre le roi. Tout porte jusqu'ici à croire que l'assassin avait des complices, et qu'un mouvement était prémédité dans le cas où il eût réussi.

Tous les députés et les pairs encore présents à Paris sont accourus dès le premier moment chez le Roi. Le Roi a conservé dans cette circonstance l'imperturbable sang-froid dont il a donné tant de preuves, mais la Reine paraît profondément affectée, son existence est un véritable martyre.

L'assassin est, dit-on atteint de démence. Il n'en avait cependant, au dire de ceux qui le connaissent particulièrement, donné jusqu'ici aucune preuve. Il répond à ses interrogateurs avec calme et précision, sans avoir jusqu'à ce moment le moins compromis personne.

On avait pu soupçonner que l'attentat de Lecomte était le résultat d'un complot légitimiste. Ici, la conspiration, s'il en existé une, est toute républicaine, sans nulle liaison probable avec la tentative régicide de Fontainebleau.

Annoncé en quelques heures par le télégraphe à toute la France, cet événement ne peut manquer d'exercer une grande influence sur les élections qui commenceront dès après-demain. Il sera un salubre avertissement pour cette masse des électeurs honnêtes, mais peu éclairés, que l'opposition gouverne avec des phrases, et gâtera la position des notabilités aristocratiques que nous étions menacés de voir entrer dans la chambre. En présence des débats qui vont s'ouvrir à la cour des pairs, il sera difficile de rendre un intérêt passionné à la vieille affaire de l'indemnité Pritchard.

La fête d'hier avait été favorisée dès le point du jour par un temps admirable. Malgré l'événement qui a failli en faire une journée de deuil pour tout Paris et pour la France, elle s'est terminée joyeusement et avec l'ordre le plus parfait. Les réjouissances de la soirée n'avaient pas été interrompues, et la nouvelle de l'attentat à la vie du roi avait à peine transpiré dans le public à l'heure où la foule s'était déjà paisiblement écoulee. Elle n'a produit tout son effet qu'aujourd'hui. L'impression dominante chez les honnêtes gens est un sentiment profond d'indignation, de tristesse et d'anxiété pour l'avenir. Convenons que M. Thiers avait vu juste, et que le moment actuel serait on ne peut pas plus opportun pour abolir les lois de septembre.

Attendez-vous à voir, comme à l'ordinaire, la presse radicale atténuer le crime, accompli si lâchement les sophismes pour faire passer l'attentat du 29 pour un trait de monomanie homicide ou un acte de vengeance privée, à mettre en cause la police pour n'avoir pas su prévenir, si même elle ne va jusqu'à accuser l'autorité, comme jadis dans l'affaire Bergeron, d'avoir tout arrangé d'avance pour donner au pays, sans danger réel pour la personne du roi, le spectacle d'une comédie judiciaire, et d'avoir spéculé sur l'alarme publique pour porter impunément de nouvelles atteintes à nos libertés.

Un fait de détail dans cette circonstance-ci a pu frapper tout le monde. L'assassin, au moment où il a été arrêté, était porteur d'une somme de 100 francs en pièces d'or. Un malheureux qui, comme il l'a prétendu lui-même dans ses premiers interrogatoires, aurait été conduit au régicide par une pensée de mort, et aurait en quelque sorte embrassé le supplice comme un instrument de suicide, cet homme, disons-nous, se serait-il, comme il l'a fait, préparé des moyens d'évasion? Regardera-t-on aussi comme l'effet du hasard la présence sur le théâtre du crime de ce groupe de séditieux dont la police a dû s'occuper dans le premier moment, tant leur complicité avec l'assassin paraissait évidente. Ces misérables ont été, il est vrai, élargis provisoirement au bout de quelques heures, mais l'instruction qui se poursuit pourra les ramener plus tard sur la scène. Ils auront, dans le cas le plus favorable, à répondre devant la police correctionnelle de leurs odieuses manifestations au moment de l'attentat.

Sur un point distant de celui où s'était placé Joseph Henry, trois jeunes gens, d'abord assez paisibles et paraissant attendre le moment où commencerait le concert, ne tardèrent pas à manifester leur impatience de ce que le roi ne paraissait pas assez tôt au balcon de la salle des maréchaux, pour que le signal du concert fut donné. Leur conversation, assez calme d'abord, et engagée à voix basse, Meniquet à la haute couleur de leur visage et à

faient devenir ses amis, il ne les servirait pas avec moins de chaleur et de dévouement. A ceux qui le haïssaient sans cause, il témoignait le plus grand désir de les obliger, et les priaient d'en faire naître l'occasion. Il usait des mêmes moyens avec les amis de ses compétiteurs, et ne leur montrait pas un esprit moins bienveillant.

En un mot, il s'efforçait d'étaler la plus grande affabilité, prodiguait l'offre de son amitié, sollicitait avec instance, avec énergie, mettait dans ses discours, tant de pureté et par l'élegance, tant d'adresse, tant de force, tant de feu, qu'on aurait pu dire qu'il parlait avec le même courage qu'il combattait. Il semblait agir naturellement dans ce qui était le plus éloigné de son naturel; plait ses traits, sa physionomie, ses paroles aux idées, aux goûts, aux affections de ceux qu'il abordait, même des derniers du peuple, même des gens les plus vils. Je l'ai vu baisser les mains de beaucoup de plébiens, qu'il croyait mal disposés en sa faveur, et flatter des esclaves auxquels il supposait quelque influence sur leurs maîtres.

Je croyez pas qu'une telle conduite soit particulière à César, elle est générale, indispensable pour tous les candidats, qui veulent réussir, car la moindre marque d'orgueil ou de fierté, la plaisanterie la plus légère ou la plus innocente peut faire manquer une élection, et détruire, en un instant, le fruit de plusieurs années de travaux. En voici un exemple assez récent: lors des derniers Comices consulaires, un des compétiteurs de Métellus, abordant un citoyen campagnard, remarqua, en lui prenant la main, que ce peu manquant de cette souplesse molleuse, qui se perd dans l'exercice des travaux agricoles. «Est-ce que vous marchez sur les mains?» lui dit-il en riant. Le mot aussitôt recueilli par ceux qui les entouraient, circula parmi le peuple; les tribus de la campagne croient qu'on veut insulter à leur pauvreté; elles s'irritent, et le candidat, mauvais plaisant, se voit unanimement repoussé.

Pour vous faire connaître ce que les honnêtes gens, des hommes graves, sages, vertueux, pensent de la duplicité, de la dégradation de caractère, affichées avec si peu de pudeur à l'époque des Comices, je vous rapporterai la fin d'un entretien que j'eus hier sur ce sujet avec Quintus Cicéron, le frère de mon ancien condisciple.

«Comment, lui dis-je, un honnête homme, un homme qui se respecte, peut-il ainsi prodiguer au premier venu l'offre de son amitié? — Si la candidature, me répondit-il, n'est qu'une simple désagrément, elle présente du moins l'avantage de pouvoir, sans honte, s'unir d'amitié avec qui l'on veut, ce que l'on ne saurait faire dans le reste de la vie.

«Ce serait plus qu'une inconvenance dans tout autre temps; mais au moment des Comices, si vous ne prodiguez pas votre amitié à beaucoup de monde, et très-vivement, personne ne vous croira candidat. Ce nom d'ami souffre alors une acception plus étendue que dans le reste de la vie: quiconque nous témoigne de la bonne volonté, de la considération, quiconque se montre respectueux dans notre maison, doit être compté au nombre de nos amis. Il faut accueillir toute demande de service, descendre jusqu'à cette complaisance flatteuse, qui, vicieuse et déshonorante dans le reste de la vie, devient indispensable à un candidat. Quel que soit l'ascendant de caractère, de fortune, pendant cette lutte de quelques mois, l'empire sur le caractère même, l'ambition nous force à la fausseté. Nous avons une pen-

...ble; ou, au cœur de l'été et dans le milieu du jour, le thermomètre s'élève rarement au-dessus du terme de la glace fondante, et où l'air, en tout temps, à peine la densité nécessaire pour alimenter la respiration (1).

...dit dans un journal :
Semaine dernière, un ouvrier de M. François Berthier, teinturier à Anche, tomba jusqu'aux genoux dans une chaudière d'eau bouillante. Les aux plus emsantes douleurs, il eut l'idée d'immerger tout de suite ses mains dans un tonneau plein d'eau dont le fond renfermait une dissolution de chaux; il ne tarda pas à éprouver du soulagement, et sortit de ce bain à jambes affranchies de toute douleur et de toute plaie. C'est ainsi le hasard, à qui nous devons tant de découvertes importantes, a découvert que l'eau saturée d'une dissolution de chaux serait un remède souverain pour la brûlure.

Il est d'autant plus important de signaler ce fait, que dans tous les établissements de teinture, de blanchisserie et d'apprêts, il y a toujours des tonneaux pleins de cette mixture d'eau et de chaux, et qu'ainsi le remède est très voisin du mal auquel sont si souvent exposés les ouvriers de ces établissements.

Le *Courrier d'Anvers* signale la pénurie des matelots dans laquelle se trouve la Belgique, pénurie telle que, quoique le pays possède que 134 navires de mer, la plupart d'un faible tonnage, il est devenu impossible de les équiper avec des nationaux. La moitié au moins des équipages est composée d'étrangers.

Le *Journal du Havre* extrait ce qui suit du rapport du capitaine Devarieux, commandant le navire le *Rouennais*, parti de Saint-Juan-de-Porto-Rico le 25 juin et entré mardi matin au Havre :
Huit jours avant mon départ, une goélette de guerre espagnole en station à Saint-Juan, qui faisait voile pour Saint-Thomas, a été le théâtre d'une révolte. Les soldats de marine qui se trouvaient à bord, sachant que le navire portait de l'argent, environ 15,000 piastres, se rendirent maîtres du navire en tuant le factionnaire et bouchant les écoutilles; puis ils portèrent au second, qui était de quart, quatre coups de sabre sur la tête.

Un coup de pistolet part; le commandant monte sur le pont et est assailli; mais, avec l'aide du contre-maître, qui s'était dégagé, il put regagner sa chambre, et ensuite, remontant en armes sur le pont avec son domestique, il parvint, après avoir combattu pied à pied les révoltés et en avoir blessé plusieurs, à délivrer son équipage et à triompher des mutins, sans de graves blessures. Ayant mis aux fers les plus turbulents, il se dirigea de suite sur Porto-Rico. Le lendemain de son arrivée, les quatre chefs de la révolte ont été fusillés, les autres avaient été transportés à l'hôpital. La vie du second était encore en danger lors de mon départ.

Forbans anglais dans la Manche. — Depuis 1830, la Méditerranée se trouve purgée des pirates qui infestaient les côtes des Etats barbaresques. L'Archipel grec pas plus que l'Archipel indien n'ont encore pu atteindre ce degré de civilisation; mais pendant qu'ils y arrivent insensiblement, les rivaux de la Manche s'en écartent tous les jours de plus en plus. Peut-être, forcée de signaler les actes de piraterie qui se commettent, pour ainsi dire sous nos yeux, parviendrons-nous à faire honorer la grande nation de despotisme ainsi au dernier des degrés des puissances maritimes.

Voici ce que nous avons dans le rapport du capitaine Corchuan, qui commande le brick le *Jean-Jacques*, qui vient d'arriver à Lorient :
Parti de Saint-Jean le 5 juillet, je louvoyais le 10 dans le Pas-de-Calais avec le brick le *Jean-Jacques*. Je me décidai à prendre mouillage sur la rade d'Angleterre (Angleterre); après avoir cargué et serré une partie de mes voiles, je fis gouverner à ranger la pointe d'Angleterre, afin de bien choisir un mouillage parmi les nombreux bâtiments qui s'y trouvaient. Tout-à-coup le navire toucha sur un banc de sable vaseux qui déborde cette pointe, la sonde étant presque basse et le navire ne faisait aucun mouvement qui pût le sauver. Aussitôt après l'échouement du *Jean-Jacques*, il fut abordé par six embarcations de pilotes et pêcheurs, montées chacune de 5 à 6 hommes, qui se disposaient à venir à bord malgré ma défense, 3 hommes du premier bateau qui avait accosté y montèrent en effet avec l'intention de s'emparer du navire.

Comme ils ne tenaient aucun compte de mes paroles, je descendis dans ma chambre, m'armai de mes pistolets, fis charger à mitraille deux pierreries, et donnai l'ordre à mon équipage de se défendre, décidé à opposer toute résistance.

(1) La hauteur de la cime du Mont-Blanc au-dessus de la mer est de 2,462 toises de France de six pieds. La station du *Grand-Plateau*, le lieu de halte le plus voisin du sommet, est élevée d'environ deux mille de ces mêmes toises. Dans les circonstances les plus favorables, on met une journée entière pour y parvenir.

plusieurs Marius dans ce jeune César, et si nous laissons arriver au pouvoir suprême cet ancien complice de Catilina, rien est fait de la république... Mais, non, des intérêts qui vous sont mille fois plus chers se trouvent en péril; vos maisons, vos villas, vos tableaux, vos statues, vos jardins, toutes ces riches jouissances, acquises au prix de tant de peines et de travaux, seront entraînées dans le naufrage de l'Etat. Plus de république, plus de luxe, plus de richesses, plus de ces vieux barbeaux que vous aimez avec délices. Des proscriptions, des confiscations; autant d'ennemis que de riches; tout ira s'engloutir dans le fisc du nouveau César, au nom des dieux immortels, au nom de tout ce que vous possédez, sauvez la république!

Cette sortie vigoureuse et presque sauvage du seul homme peut-être qui se souvint de la république un amour pur et désintéressé, ranima l'assemblée et les courages. Chacun proposa ses moyens pour faire échouer l'élection de César, ou tout au moins celle de Luccéius. Un certain Favonius, ami de César, dont il s'attache en tout à imiter la conduite, parla le premier : « Nous connaissons les largesses illégales de César, dit-il, épouvantant la loi et ses séquestres, par une accusation en corruption de suffrages. Nous nous pour nous la loi Aufidia, qui condamne ces corrupteurs à payer pendant leur vie, trois mille sesterces à chaque tribu; votre indépendamment de l'amené, pendant les trois années de l'existence de la loi Calpurnia, dont la rigueur attend jusque sur ceux qui seront laissés séduire.

Nel parlons pas d'accusation, interrompit Cicéron, avec vivacité; ce serait une accusation. De telles menaces prouvent de la fermeté, sans doute; mais en même temps elles font croire au peuple que l'on a perdu toute espérance; et par conséquent le zèle de nos amis. Je ne sais comment cela se fait, mais on a remarqué, non une fois, ni deux fois, mais dans une foule d'occasions, que le candidat qui menace d'accuser son adversaire semble espérer du succès de sa brigade. Un candidat, surtout pour la dignité consulaire, doit se montrer brillant d'espérance et de confiance. On n'aime pas en soi l'esprit d'inquisition, présage d'un refus. Tentez l'accusation, et déjà l'on entend circuler ces bruits : « Savez-vous que Bibulus médite une accusation, qu'il informe contre ses compétiteurs, qu'il cherche des témoins? »

Il désespéra lui-même, César eut son suffrage. » Ainsi, les amis de César se refroidissent, leur zèle se ralentit; ils abandonnent l'élection et réservent leurs services et leur crédit pour le jugement et l'accusation.

Il voulut insister, représentant que c'était le vrai moyen d'intimer César; je le connais, par ma propre expérience, répartit Cicéron; tous les éléments d'une candidature et d'une accusation; j'ai toujours vu que la poursuite des honneurs demandait l'assiduité la plus soutenue, et l'accusation la plus pénible travail. Vous parlez, Favonius, d'usage de la loi Calpurnia, et de l'amené, pendant les trois années de l'existence de la loi Calpurnia, dont la rigueur attend jusque sur ceux qui seront laissés séduire.

Le lendemain, je me rendis chez Bibulus pour l'accompagner au Forum, curieux de voir par moi-même jusqu'à quel point un honnête homme peu ambitieux pouvait s'humilier devant le peuple pour capter ses suffrages. Je me proposais de ne point le quitter; je que j'avais vu de César m'annonçait peu, sachant qu'il a pour principe de ne trouver honteux que les moyens qui ne mènent pas au succès, et que dans ce but il n'hésite pas à se faire le complaisant, le flatteur même des gens les plus vils. Quant aux discours de

tance si les Anglais persistaient dans leur projet; une telle contenance empêcha les autres Anglais de suivre leurs camarades, et ceux-ci au bout d'une heure se retirèrent et me laissèrent maître de mon navire. Sur les 9 heures du soir à la marée montante, mon navire ayant flotté, est parti à toutes voiles sans avoir éprouvé la moindre fatigue. Je me félicite de n'avoir pas reçu les Anglais à mon bord, car en s'emparant du navire ils m'auraient fait payer une somme de 4 à 5000 fr. ce qui est malheureusement arrivé à plusieurs de mes confrères.

Une expérience faite à Bourg vendredi dernier, dans l'hospice de la Madeleine, a confirmé un fait déjà connu, à savoir que la musique exerçait une influence toute-puissante sur les aliénés. Les chanteurs pyrénéens y ont donné une courte séance qui a été signalée par plusieurs circonstances particulières.

Pendant l'exécution des morceaux qui avait lieu dans la chapelle, le plus grand calme a régné parmi les femmes aliénées. Toutes ont écouté les accords avec une sorte d'étonnement et comme fascinées par un charme invincible. Seulement, à la fin d'un rapide bolero, une d'elles s'est mise à danser dans l'enceinte.

Une invocation à la Vierge, empreinte d'un sentiment éminemment religieux, a surtout produit un effet surprenant.

On a conduit ensuite les chanteurs montagnards dans la salle réservée aux folles furieuses. De grands cris et des menaces, des projectiles même les ont accueillis. Ils se sont néanmoins formés en cercle avec calme, et à la première émission de leurs notes mélodieuses, vous eussiez vu toutes ces insensées, naguère si exaspérées et si bruyantes, se retirer à leur place, attentives et subitement calmées par ces accents inconnus. Chose étrange! à peine les chants avaient-ils cessé que le vacarme et les cris ont recommencé avec une nouvelle force. En se retirant, les artistes se sont arrêtés sur le seuil de la salle pour recommencer leurs accords sympathiques. Comme la première fois, ils ont été écoutés avec calme; mais comme la première fois aussi, ce calme a été suivi d'une surexcitation tumultueuse.

Après les chants dans la chapelle, une des folles s'est présentée aux artistes béarnais et les a remerciés avec une convenance, nous dirons presque avec une raison, une politesse qui ont trompé complètement les chanteurs sur son état mental.

Dans beaucoup d'établissements d'aliénés, à Dijon entre autres, la musique a produit d'heureux effets sur les infortunés privés de leur raison; ils ont retrouvé des moments de lucidité et de calme qui sont toujours une conquête sur leur déplorable état, et l'indication peut-être d'un moyen de guérison.

VARIÉTÉS.

LA JUSTICE POLITIQUE EN ESPAGNE,

SOUS PHILIPPE II.

MORT DE MONTIGNY.

(Suite. — Voir notre numéro d'hier.)

Ne croirait-on pas, en lisant ces instructions données à un magistrat pour l'exécution d'une sentence judiciaire, lire le plan d'une conspiration ou plutôt d'un complot d'assassinat? Quel singulier mélange que celui de la cruauté froide qui en a dicté les dispositions principales avec cette préoccupation si continue, si vive, si ardente, j'ai presque dit si charitable, du salut de l'ame du condamné! Est-ce de l'hypocrisie? Je ne le pense pas. C'est simplement un nouvel et frappant exemple des inconsciences monstrueuses, détestables, auxquelles l'homme se laisse entraîner, lorsqu'il aveuglé par le fanatisme et entraîné par ses passions, il étouffe dans son ame la lumière divine de la raison et ces instincts d'humanité qui sont la première base, le fondement de nos lois et de la morale.

Les ordres de Philippe II furent suivis ponctuellement. L'alcade don Alonso de Arellano, ense, rendant à Valladolid, rencontra sur la route, au lieu indiqué par les instructions royales, le gouverneur de la forteresse de Simancas. Dans cette conférence mystérieuse, les deux agents mirent la dernière main au plan qu'on leur avait tracé. Pourquoi l'exécution n'eut-elle lieu

avec le secret tant recommandé, il fallait isoler Montigny et le garder plus étroitement dans sa prison; mais, ces mesures rigoureuses pouvant elles-mêmes faire naître des soupçons, il importait de les expliquer par quelque motif au moins spécieux. On eut recours à un singulier artifice. Un billet écrit en très mauvais latin, qui semblait indiquer des intelligences entretenues par le prisonnier avec des personnes du dehors, fut jeté près de la porte de la chambre occupée par Montigny. Un des officiers du gouverneur ne manqua pas de le y trouver et de le porter à son chef. On prétendit aussi que des hommes déguisés en chartreux avaient été aperçus auprès de la forteresse, cherchant à en reconnaître les approches pour coopérer à l'évasion. Montigny eut beau protester qu'il était absolument étranger à ces manœuvres vraies ou fausses, et qu'il ne savait pas même ce dont il s'agissait; le gouverneur feignit de n'ajouter aucune foi à ses dénégations, et affectant un ressentiment extrême de voir ainsi récompenser la confiance et les bons procédés dont il avait usé jusqu'alors envers son prisonnier, il déclara que dès ce moment le soin de sauver sa propre responsabilité passerait pour lui à toute autre considération. Les domestiques de Montigny, qui jusqu'alors avaient pu lui continuer leurs services, lui furent retirés sous prétexte qu'on les soupçonnait de complicité dans ses projets de fuite, et lui-même, enfermé dans une chambre écartée, il n'eut plus, comme par le passé, la permission de se promener dans le château.

Montigny fut très-affecté de ce changement, sa santé en reçut quelque atteinte. On tira parti de cette circonstance. Le médecin de la ville de Simancas, qui fallut bien mettre dans le secret, fut appelé dans la forteresse. On lui fit faire revenir plusieurs fois chaque jour, comme si l'état du malade eût été assez grave pour nécessiter ces visites fréquentes. Le médecin ordonnait chaque fois et faisait apporter ostensiblement des potions, des médecines appropriées à l'état d'un homme attaqué de la fièvre continue, et en rentrant dans la ville il avait soin de dire à tout venant que, suivant toute apparence, Montigny serait emporté avant le septième jour par la violence de cette fièvre.

Les préparatifs étant enfin terminés, le samedi 14 octobre, entre neuf et dix heures du soir, l'alcade, qui, suivant le plan arrêté, s'était introduit furtivement dans la citadelle avec un greffier et un bourreau, entra dans la chambre où le prisonnier était couché. Le greffier notifia à Montigny la sentence rendue contre lui par le duc d'Albe. L'alcade lui déclara ensuite que le roi, bien que convaincu de la justice de cette sentence, prenant en considération son rang élevé et voulant user de clémence à son égard, avait jugé à propos d'adoucir la peine en ordonnant que l'exécution n'eût pas lieu en public, mais secrètement, en sorte que son honneur n'en fut pas entaché et qu'on pût faire croire qu'il était mort de maladie. Montigny, qui ne s'attendait à rien moins qu'à un tel dénoûment, éprouva une émotion assez forte en recevant cette notification. Cependant, s'il faut en croire la relation que j'ai déjà citée, il témoigna une vive reconnaissance du prétendu adoucissement qu'on lui présentait comme une grâce; il rendit même hommage à la droiture de ses juges, déclarant qu'ils avaient été induits en erreur par les calomnies de ses ennemis. Montigny ayant ensuite demandé un prêtre, on lui amena le père Hernando del Castillo, qu'on avait fait venir de Valladolid, et on les laissa ensemble. Le condamné employa à se préparer à la mort toute la nuit du samedi au dimanche, le dimanche tout entier et encore le commencement de la nuit suivante. Enfin, le lundi 16 novembre, à deux heures du matin, après qu'il se fut recommandé à Dieu aussi longtemps qu'il le voulut, dit la relation, le bourreau fit son office en présence de l'alcade, du greffier et des autres personnes admises au secret de cette tragédie. A l'instant même, l'alcade, le greffier et le bourreau repartirent pour Valladolid, où ils arrivèrent menacés d'être réprimés de mort, s'ils révélaient à qui que ce fut ce qui s'était passé.

Quintus Cicéron, je ne pouvais m'empêcher de les trouver égarés; mais cette opinion ne me fut plus permise, lorsqu'à la vue des Restes et du Comitium, Bibulus, s'éloignant un peu de la troupe qui l'accompagnait, me dit, en me tirant à part : « Dans les Comices, le peuple veut être prié et supplié; il accorde de préférence ses suffrages à ceux qui le sollicitent avec le plus d'instance et d'humilité; je viens donc ici faire des bassesses. Retirez-vous, Guiphon, je vous en prie, car vous êtes l'homme du monde devant lequel il me coûte le plus de m'abaisser. — Vous avez plus de respect pour votre propre dignité, lui dis-je, que pour votre toge de candidat. »

Je le laissai, et me mis à parcourir le Forum. Les trois compétiteurs, vêtus de toges blanches, se promenaient avec des milliers de clients, qui semblaient trois armées en présence. Chacune avait son caractère particulier : le cortège de Bibulus se distinguait par un grand nombre de praticiens, de sénateurs, de juges, de chevaliers.

Celui de César portait le caractère d'une véritable armée; on y comptait tous ses soldats venus à Rome pour le triomphe, et de plus une multitude d'hommes de toutes les classes, de toutes les conditions, et de gens ruinés, perdus de vices et de débauches.

Deux hommes également fameux par leur audace, leur éloquence, leur perversité, Clodius et Curion, dirigeaient ces bandes nombreuses. Quant à Luccéius, généralement peu considéré, il avait eu l'air d'une victime de la loi Fabienne, qui restreint le cortège des candidats, si l'intrigue la plus active n'avait si bien travaillé l'esprit de la multitude, que les artisans et les gens de la campagne, dont les ressources dépendent uniquement du travail de leurs mains, n'avaient tous quitté leurs travaux pour l'accompagner, se montrant moins occupés de leurs propres besoins que de son élévation.

A midi, chaque candidat, reconduit par sa troupe, rentra chez lui, non afin de s'y livrer au repos, mais pour organiser et compléter ses moyens de succès. Je suivis Bibulus, et j'assistai à la distribution des rôles pour le soir et le lendemain. L'assemblée me parut satisfaite, et compter même sur le succès. Après son départ, je demeurai quelques instants avec Bibulus pour le féliciter de la tournure que prenaient ses affaires; à l'instant fatal approche, me répondit-il, plus je sens redoubler mes craintes. Quel détroit, quel Euripe pensez-vous qui éprouve autant de peur et de réflex, soit sujet à des agitations plus fréquentes, à des tempêtes aussi violentes que le sont des Comices? L'espace d'un jour, l'intervalle d'une nuit, suffisent souvent pour tout bouleverser, et la moindre rafale, comme un vent subit, change quelquefois les sentiments de tout le peuple. Souvent même une cause secrète détruit les résultats prévus, au point que le peuple lui-même s'étonne de son propre ouvrage, comme s'il n'en était pas l'auteur. Rien de plus incertain que la multitude, rien de plus impénétrable que la volonté des hommes, rien de plus trompeur que le résultat des Comices!

— Vous admettez donc que le peuple peut perdre tout d'un coup ce jugement, ce bon sens qui d'ordinaire le caractérisent? — Mais le peuple ne juge pas toujours dans les Comices; c'est souvent la faveur qui le détermine; il cède aux prières, il choisit ceux qui l'ont le plus sollicité. S'avisait-il de juger, ce n'est ni avec discrétion, ni avec sagesse; mais avec souvent par saillie et par caprice. N'a-t-il pas refusé le consulat à notre vertueux Cato?

(La suite à demain.)

N'est-ce pas là le récit d'un assassinat commis dans les ténèbres par des malfaiteurs qui, se séparant en toute hâte avant que le jour découvre leur crime, s'engagent mutuellement au secret par des serments et des menaces ? Le juge et le bourreau n'y figurent-ils pas presque de niveau, comme des complices unis par la solidarité d'un secret dangereux ?

La relation dont je viens d'extraire ces détails ne donne, sur les derniers moments de Montigny, que des informations incomplètes. On en trouve de plus étendues dans un autre document qui fait également partie des pièces dernièrement publiées : c'est une lettre adressée au docteur Velasco, celui-là même qui avait signé les instructions de l'alc. de, par le moine qui offrit au condamné les secours de la religion. Voici ce qu'écrivait, le jour de l'exécution, le père Hernando del Castillo :

« L'affaire s'est terminée aujourd'hui lundi à deux heures du matin... Samedi, à environ dix heures du soir, la sentence a été notifiée au condamné, qui ne s'y attendait nullement, comptant sur l'arrivée de la reine et se confiant dans son innocence : aussi a-t-il manifesté d'abord une émotion qui a paru même augmenter peu à peu... J'ai commencé à faire mon office ; il m'écoutait avec beaucoup de calme, de modération et de patience dans son langage comme dans tout son extérieur, et son attitude est restée la même jusqu'à la fin. Il se plaignait beaucoup du gouverneur, don Eugenio, qui, depuis quelques jours, avait rendu sa prison beaucoup plus étroite ; mais, lorsqu'il a su qu'il n'avait agi ainsi que par ordre de l'autorité supérieure, il s'est montré satisfait. On s'est efforcé de lui procurer, dans la situation si pénible où il se trouvait, tous les adoucissements possibles. Il a fini par se persuader que sa majesté avait usé de grâce envers lui en conduisant l'affaire de cette façon. J'ai employé tout le temps qui s'est écoulé depuis ce moment jusqu'à deux heures du matin du dimanche à m'assurer de ses dispositions par rapport à la foi, et de toutes les autres choses nécessaires pour un aussi long voyage, et j'en suis resté très satisfait... Il a dressé un mémoire écrit de sa main que je joins à cette lettre, et qui doit me servir de guide pour m'acquitter des commissions qu'il m'a laissées, si sa majesté veut bien y donner son consentement. Me croyant obligé, en conscience, de donner satisfaction au public par rapport aux soupçons odieux qu'on avait conçus sur son compte en matière de religion, il m'a remis la déclaration et confession que vous trouverez également ci-jointe, et je n'ai pas voulu qu'elle fût écrite de ma main pour que, si par hasard sa majesté jugeait quelque jour à propos de la faire publier, on ne pût pas dire qu'il l'avait signée étant malade, sans l'avoir lue, et peut-être sans savoir ce qu'elle contenait. Quant au mémoire dont je parlais tout à l'heure, il est écrit dans le langage d'un homme qui demande l'absolution. Il a fait de lui-même la remarque que, sous le coup de la sentence qui le frappait, il n'avait plus le droit de disposer d'un seul réal : mais on a cru pouvoir lui laisser les dispositions que vous verrez, parce qu'il n'a pas semblé qu'elles s'appiquassent à des choses de telle nature qu'un homme aussi malheureux et réduit à cet excès d'infortune ne pût espérer les obtenir de son roi catholique. Il désire que ses habits, son linge, son lit et autres menus objets soient donnés à ses domestiques ; pour l'argenterie, dont il parle aussi, elle est d'une telle pauvreté, qu'elle conviendrait à peine à l'écuyer du plus triste village de la terre de Campos. Les autres dispositions, qui se rapportent à des obligations et à des dettes connues, montent aussi à peu de chose. Vous m'avez trouvé bon pour être le patron des infortunés ; nous espérons donc que vous nous ferez la faveur de rappeler à sa majesté la compassion que la nature enseigne à l'égard des morts, lorsqu'il n'existe pas de motifs connus de faire encore sur ce point des exemples rigoureux. Le silence est grand jusqu'à présent sur ce qui vient de se passer. La seule chose qu'on entende exprimer c'est un blâme sévère de la dureté de don Eugenio, qui, par ses traitements rigoureux, aurait mis fin à une existence déjà tellement affaiblie qu'elle ne tenait plus qu'à un fil... Quant au point principal, le condamné s'est si bien comporté, qu'à cet égard, nous tous qui lui survivons, nous pouvons lui porter envie. Il a commencé à se confesser hier à sept heures. A dix, je lui ai dit la messe et je lui ai administré le très saint-sacrement. Dans l'un et l'autre de ces actes, il a fait toutes les démonstrations de catholique et de bon chrétien que je désire pour moi-même. Il a passé le reste du jour et toute la nuit suivante en prières et en actes de pénitence, et à la lecture de certains passages de frère Louis de Grenade, à qui il s'était beaucoup attaché pendant sa prison. On voyait augmenter en lui d'heure en heure le débatement de la vieillesse, la résignation à la volonté de Dieu, et une confiance dans sa bonté, qui touchait au cœur de tous ceux qui le voyaient. Il ne cessait de répéter que Dieu ne lui pardonnerait pas s'il était coupable envers son roi, mais qu'il avait des ennemis qui, en son absence, avaient pu sans obstacle se venger de lui ; en tout cela, il l'a dit sans colère, sans marque extérieure d'impatience, comme il aurait parlé de choses intéressantes à un étranger, en pardonnant à tout le monde, avec beaucoup de courage et avec toutes les apparences d'un chrétien prédestiné. Il m'a confié une petite chaîne d'or très fine, à laquelle est suspendue une bague d'or. Le sceau de ses armes et une autre bague avec une turquoise, le sceau et la chaîne pour que je les envoie à sa femme, et l'autre bague à sa belle-mère, attendu qu'elles lui avaient donné ces bijoux dans les premiers temps de son mariage. Il m'a recommandé aussi d'écrire à sa femme comment il avait plu à Dieu de le retirer de ce monde dans un temps où il ne pouvait avoir la liberté de la servir et de l'honorer, et qu'il lui envoyait ce bijou parce qu'il l'avait toujours porté, et en souvenir de lui, qu'il la suppliait de se souvenir du sang dont elle vient, d'être aussi catholique que ses ancêtres, et de ne pas se laisser entraîner aux opinions et aux sectes nouvelles, mais de persister dans la foi et la religion qu'enseigne l'église catholique romaine, et que l'empereur Charles-Quint, notre seigneur, a défendues par ses lois, comme aussi d'être toujours dévouée au service du roi, ainsi qu'il l'attend d'elle et de sa mère. Tous ces objets sont entre mes mains pour que j'en dispose par ordre de sa majesté suivant que vous voudrez bien m'en donner avis, et dans le cas où on m'autoriserait à écrire, veuillez m'envoyer un modèle de lettre pour qu'en effet les intentions de sa majesté soient accomplies et que je m'acquitte de l'obligation que cette personne m'a laissée, obligation sou-

mise à la volonté royale... Cette lettre est plus longue que je n'aurais voulu, craignant comme je le crains de vous fatiguer, mais ce n'est pas moi qu'il faut en accuser, c'est vous qui avez voulu que je fusse témoin de cette scène douloureuse. »

Ainsi s'exprime le moine. Après avoir lu sa narration, on comprendra que j'aie cru devoir la traduire presque tout entière, au risque de quelques répétitions. Dans sa rédaction naïve et confuse, elle offre un caractère absolument différent de tous les autres documents qui ont passé sous nos yeux : c'est le seul dans lequel le sentiment de l'humanité ne semble pas étouffé par les préjugés du temps. Entré évidemment dans la prison avec la pensée d'y trouver un rebelle et un hérétique ; le bon religieux s'étonne de la piété exemplaire, de l'irréprochable orthodoxie de son pénitent, il est heureux d'en rendre témoignage, et, bien qu'il n'ose pas proclamer aussi ouvertement l'innocence de Montigny sous le rapport politique, il laisse suffisamment entendre qu'il n'en est guère moins convaincu. Son zèle pour le salut éternel du condamné n'est certes pas moins grand que celui des hommes qui l'ont envoyé auprès de cet infortuné, mais cette préoccupation principale ne l'absorbe pas au point de le rendre insensible à ses souffrances temporelles, et de négliger les moyens de les adoucir. On aime à voir, au xvr^e siècle, dans le pays de l'inquisition, un moine montrer cette indulgence, j'ai presque dit cette tolérance pour le malheureux que d'impitoyables hommes d'état voulaient absolument supçonner d'hérésie, et qu'ils avaient condamné comme coupable d'avoir favorisé des hérétiques. La charité chrétienne, se faisant jour ainsi à travers les épaisses ténèbres du plus cruel fanatisme, adoucit quelque peu les teintes de cet effroyable tableau, et rafraîchit l'âme fatiguée de tant d'horreurs. Dans la profonde pitié qu'inspire le sort de Montigny, on éprouve quelque consolation à penser qu'il put épancher les douleurs de son agonie dans un cœur tendre et compatissant.

Le meurtre était consommé. Il ne restait plus qu'à en dérober les traces. Nous avons vu par quel moyen on avait essayé de s'assurer du silence des témoins nécessaires. Suivant un usage de dévotion assez fréquemment observé à cette époque, le cadavre fut revêtu de l'habit de moine franciscain, dont la forme était plus propre que celle des vêtements ordinaires à cacher les marques de la strangulation. On annonça ensuite publiquement la mort de Montigny, et on procéda à ses obsèques. Enfin le gouverneur de la forteresse, don Eugenio de Peralta, écrivit au roi, sous la date du 10 et du 17 octobre, deux lettres dont la substance, peut-être même les expressions, lui avaient été suggérées de Madrid, et qui sont en quelque sorte le journal des derniers moments du prisonnier, arrangé suivant la version officielle, c'est-à-dire dans la supposition mensongère qu'il était mort d'une maladie causée par l'ennui de sa longue captivité et par le chagrin d'avoir vu échouer son projet d'évasion.

Ces lettres furent envoyées au duc d'Albe en même temps que la relation plus véridique que j'ai si souvent citée. La dépêche confidentielle du roi, à laquelle étaient annexés ces divers documents, et qui porte la date du 3 novembre, contient le passage suivant : « La chose a si bien réussi, que, jusqu'à présent, tout le monde croit que Montigny est mort de maladie. Il faut le donner à entendre aussi dans le pays où vous vous trouvez, en faisant lire comme par hasard, et en confidence les deux lettres dont je vous envoie ci-joint le texte, et en manifestant librement dans des sentiments aussi chrétiens qu'il a manifestés l'extérieur, suivant le rapport du moine qui l'a confessé, il est à croire que Dieu a eu pitié de son âme. » Le rédacteur de la dépêche royale avait cru devoir ajouter une restriction à l'expression de cet espoir charitable : « D'un autre côté, avait-il dit, nous voyons que, de nos jours, le démon a coutume d'inspirer une telle assurance aux hérétiques, que, si cet homme l'était en effet, le courage n'aurait pas pu lui manquer. » Cette réflexion d'un fanatique de bas étage parut de mauvais goût à Philippe II. Elle est rayée de sa main dans la minute qui, suivant l'usage, fut mise sous ses yeux avant l'expédition, et, pour expliquer ce retranchement, il écrivit en marge cette note laconique : « Effacez ceci du chiffre ; en ce qui touche les morts, il faut toujours juger favorablement. » La dépêche se termine par cette recommandation, qui résume en peu de mots la pensée de tout le procès : « Il vous reste maintenant à faire juger la cause de Montigny, comme s'il était mort de sa mort naturelle, ainsi qu'on a jugé celle du marquis de Berghes. De cette façon, il me semble qu'on a atteint le but qu'on se proposait, puisqu'on a fait justice et

évité la rumeur et les fâcheux effets d'une exécution publique. On n'a pas oublié que ces jugements posthumes avaient pour objet la confiscation des biens.

(La suite prochainement.)

ANNONCES.

GRAND HOTEL DES BAINS

Schéveningue.

Tous les jours Table d'Hôte à 4 heures, et Salons pour Diners particuliers. Les Dimanches, après le dîner, musique des grenadiers. SWITZAR frères.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 1^{er} Août.

	COURS	OUVERT.	FERM.
	30 juill.		
Dette active	60 1/2	60 1/2	—
Ditto dito	—	73 1/2	—
Ditto en liquidation	—	—	—
Ditto dito	—	95 1/2	95 1/2
Ditto des Indes	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—
Syndicat	—	—	—
Ditto	—	89 1/2	—
Société de Commerce	176	175 1/2	175 1/2
Act. de lac de Harlem	—	—	—
Chemin de fer du Rhin	—	115 1/2	—
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	—	106 1/2	—
Ditto dito 1828 & 18295	—	105 1/2	—
Inscrip. au Grand-Livre	—	—	—
Russie	—	—	—
Certificats au div.	—	—	—
Ditto inscriptions 1831 & 18335	—	—	—
Emprunt de 1840	—	91 1/2	—
Id. chez Sieglitz et Comp.	—	89 1/2	—
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	5 1/2	—
Espagne	—	—	—
Belierred	—	—	—
Ardous	—	20 1/2	—
Ditto	—	—	—
Coupons Ardous	—	—	—
Obligations Goll. & Comp.	—	—	—
Autriche	—	—	—
Ditto métalliques	—	—	—
Ditto ditto	—	—	—
France	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	—	—	—
Pologne	—	—	—
Actions 1836	—	—	—
Brésil	—	—	—
Emprunt à Londres 18. 9	—	—	—
Id. id. 1843	—	89 1/2	—
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	48 1/2	48 1/2	48 1/2

Bourse de Paris du 1^{er} Août.

	COURS	OUVERT.	FERM.
	31 juill.		
France	—	—	—
Trois pour cent	—	83 25	—
Emprunt Ardou	—	33 1/2	—
Espagne	—	—	—
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
Naples	—	—	—
Certificats Falconet	—	100 50	—
Pays-Bas	—	—	—
Dette active	—	—	—
Belgique	—	—	—
Ditto	—	—	—
Banque beige	—	—	—
États-Unis	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Anvers du 1^{er} Août.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 19 1/2, 20 A. — Dette ancienne, — — Passive 5 % — Lots de Hesse 62. — Cours après Bourse (2 1/2 heures), Ardouin 20 A. 1/2 P.

Bourse de Londres du 31 Juillet.

3 % Cons. 95 1/2, 96. — 2 1/2 % Holl. 59 1/2. — 4 % id. 94 1/2. — Esp. 5 % — 3 % 36 1/2. — Portug. 4 % 44, 46. — Russes 110, 112.

Bourse de Vienne du 25 Juillet.

Métalliques, 5 % 111 1/2. — Lots de fl. 500, 157. — Lots de 250, 126 1/2. — Actions de la Banque 1569

PÉRIODE D'ÉTÉ.

CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET RHÉNA.

Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem par Amsterdam et Utrecht.

Départ de LA HAYE.	Départ de HARLEM.	Arrivée à AMSTERD.	Départ d'AMSTERD.	Départ d'UTRECHT.	Arrivée à ARNHEM.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 —	8 33	9 3	8 40	7 50	9 —
9 45	11 17	11 47	10 10	11 20	1 —
12 45	2 3	2 30	4 35	5 45	7 —
4 15	5 46	6 16	8 —	9 10	10 —
7 45	9 17	9 47	—	—	—

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem à La Haye par Utrecht et Amsterdam.

Départ d'ARNHEM.	Départ d'UTRECHT.	Arrivée à AMSTERD.	Départ d'AMSTERD.	Départ de HARLEM.	Arrivée à LA HAYE.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
6 10	7 50	9 00	7 15	7 50	9 —
11 15	12 55	2 05	10 —	10 35	12 —
4 5	5 45	6 55	1 —	1 30	2 —
7 30	9 10	10 20	—	5 5	6 —
—	—	—	—	8 35	10 —

LA HAYE, chez Léopold Liebenberg, Lage Nieuwe Markt. Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD. Beurs teeg; et à Rotterdam, chez S. VAN REYSNOECK, Hoofde

IMPORTANT.

LA PERTE DES DENTS RÉPARÉE.

SANS EMPLOI DE FIL D'ARCHAL OU DE MOYEN DE SUTURE,

DENTS DÉCHAUSSÉES AFFERMIES ET PLOMBAGE DES DENTS CARIÉES,

à l'aide du ciment marmoratum.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. JOSEPH HES, Chirurgien-Dentiste, a transféré son domicile rue Spuistraat, sect. S., n° 387.

M. Joseph Hes, Chirurgien-Dentiste examiné par la Faculté, continue avec succès l'application de son nouveau système, pour la pose de dents artificielles et minérales, d'une manière incorruptible, ayant leur émail naturel et répondant à toutes les exigences de la mastication et de la parole. C'est une vérité incontestable que la perte des dents défigure les plus beaux visages, gêne la prononciation et rend l'opération de la mastication incomplète, résultat qui réagit si déplorablement sur l'action importante d'une bonne digestion.

Une expérience de plusieurs années et de nombreuses leçons suivies avec persévérance auprès des meilleurs mécaniciens de Londres, ont mis M. Joseph Hes en état de poser, suivant son système, les dents artificielles et minérales de manière à satisfaire toutes les exigences, ainsi que le prouvent les certificats les plus authentiques. Dans les mille et mille circonstances qui se présentent pour faire l'application de son procédé, jamais il n'a manqué de succès, soit dans les poses des dents, soit dans la réparation des dents cariées à l'aide du ciment marmoratum, dont il est le propriétaire et l'inventeur. Ce ciment est appliqué, sans causer la moindre douleur, sans même éprouver la moindre chaleur, la moindre pression dans la

bouche, et il rend les dents cariées aussi saines, aussi solides qu'elles l'avaient été auparavant.

L'emploi de son **Élixir Odontalgique** qui calme en un instant la douleur de dent la plus aiguë, rend inutile la pénible opération d'arracher les dents, et dont une goutte suffit pour arrêter les plus violents maux de dents, se vend chez lui par flacon, et certes aucune famille ne voudra être privée d'un remède si efficace.

Son **Dentifrice-Tincteur** qu'il vend également par flacon, est un remède sûr contre la mauvaise odeur de la bouche ou des dents, contre le scorbut et la carie qu'il prévient.

M. Joseph Hes contracte des abonnements avec des familles, ainsi qu'avec chaque personne qui voudra l'honorer de sa confiance. Ses prix sont fixés avec une grande modération.

Il est à consulter tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, pour toutes les opérations qui concernent son art.

On s'est prié d'affranchir les lettres. Adresse : Spuistraat, Section S., n° 387, à La Haye.